

MUSEE ROYAL
des
BEAUX - ARTS
de
BELGIQUE

I 4333
J. 5422.

5422

MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION
DES
BEAUX-ARTS

Indicateur N° 1689-

N. B. — Prière de rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

ANNEXE

Monsieur le Conservateur en chef.

CPM
M. E. Viérin, déposera au Secretariat du Musée, un tableau que je suis disposé à acquérir pour les collections des Musées.

Je vous prie en conséquence, Monsieur le Conservateur en chef, de soumettre cette oeuvre à la Commission directrice et administrative.

Pour le Ministre:

Le Directeur Général.

Ervan

à Monsieur le Conservateur en chef.
du Musée Royal des Beaux-Arts de Belgique.
Bruxelles.

"Les Saules..
Duinbergen.

24 juin 1921

Mr Motteux

J.C

Cher Monsieur Tiersus-Govaert.

Il quelques jours la Commission des
Musées aura à statuer sur le sort de mon
tableau "Nuit Claire", qui a figuré au dernier
Salon de Pr. l'Art et que M^e Destree a bien
veu désigner pour le Musée.

Je me permets, me souvenant de l'amabilité que
vous m'avez toujours témoignée, de vous demander
pour mon œuvre votre bienveillante attention
quand elle vous sera soumise.

Je vous remercie d'avance et vous prie d'agréer
l'assurance de mes meilleurs sentiments

J. Tiersus

Nuit claire par L. Véris

Le peintre Véris est pris depuis longtemps
déjà au rang dans l'école belge. Le tableau qui nous
est fourni est une de ses dernières productions ; il
est daté 1870. C'est une toile importante et qui
témoigne d'un talent personnel ; l'œuvre est
empreinte d'une paix paix, où se révèle une âme
^{finette} délicate. Nous croyons que ce tableau peut étre
accordé pour nos collections.

Telle telle

D'orléans
L'Abbaye

Paul Lambotte

P. Verhaeghe

Bruxelles, le 24 août 1921.

Monsieur le Ministre,

Comme suite à votre lettre du 11 juin dernier, N° 1689,
Administration des Beaux-Arts, j'ai l'honneur de vous faire savoir
que M. Viérin nous a soumis son tableau, intitulé Nuit Claire.
Cette œuvre a été acceptée par la Section de l'Art Moderne, en
sa séance du 22 août courant.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur J. DESTRES,
Ministre des Sciences et des Arts,
BRUXELLES.

Nelle M.

C. inter. v. lili. - 1687, v. 1687,

Ad de R. j. i. C. et. P. v. g.

M. Vienna nro, a venus; m
takken, witwels. New clavis.

Cette œuvre a été accepte-

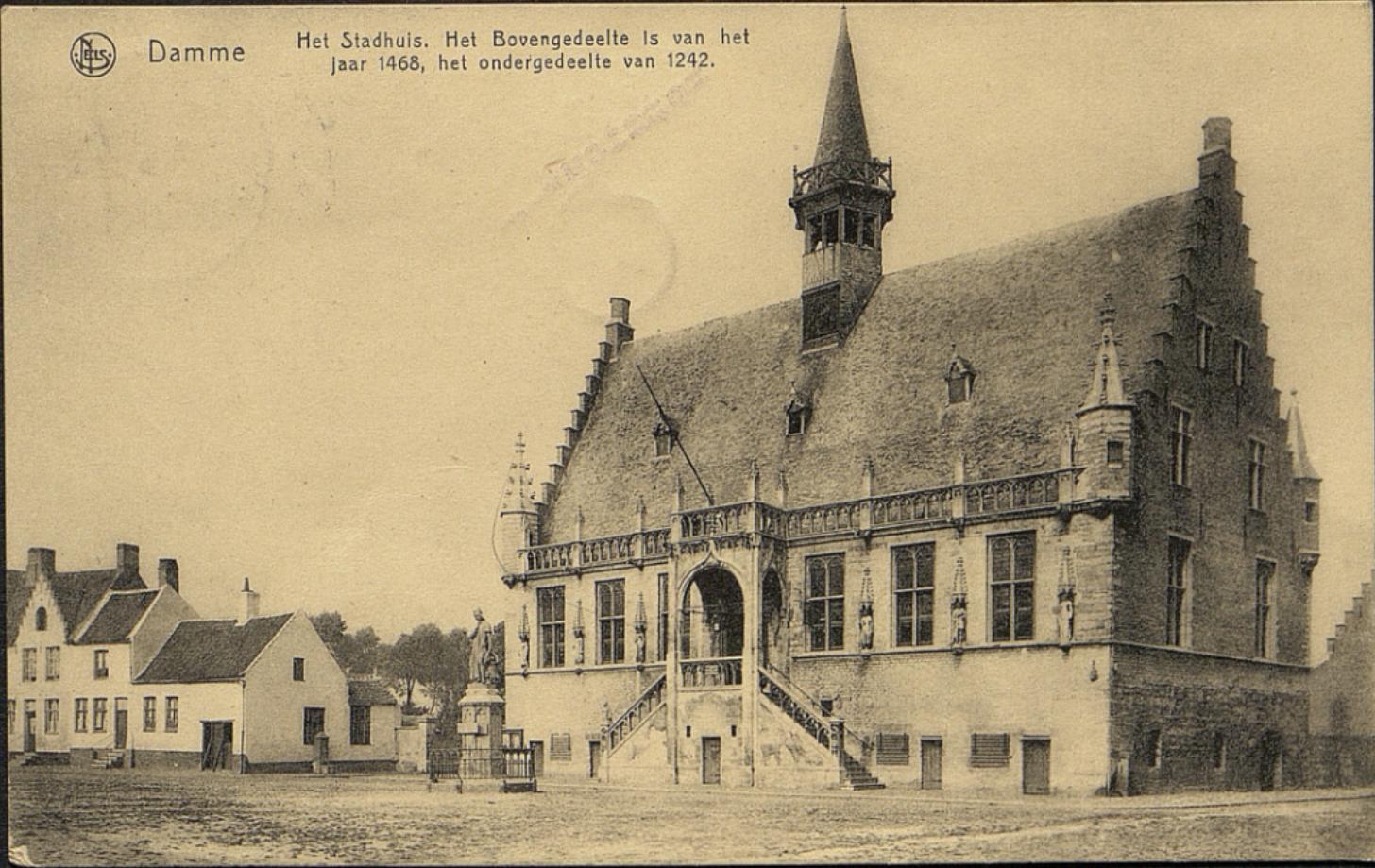
par le Secr. d'Etat à l'Acad., un
Scritto da 22 dor. et.

LCC



Damme

Het Stadhuis. Het Bovengedeelte Is van het
jaar 1468, het ondergedeelte van 1242.





Monsieur Tiersens - Geraert

Conservateur des Musées
Royaux

Bruxelles

S. Marin



Mon Monsieur Tiersens,
J'ai appris avec force que mon
tableau a été admis par la Commission
des Musées pour le Musée Moderne.
Je vous remercie très sincèrement.
Installé à Damme les quelques temps
dans une belle maison toute neuve de
mon frère M. Charles Mestdag. Ma femme
boucle me charge de bons vêtements
de caractère wallon. Veuillez agréer
cette très sincère et l'assurance de
mes sentiments distingués.

Jean. Marin

Edu. Thill, Simonisstraat, 26-22, Brussel.

Domine, 5 Sept. 1928.

Secrétariat des Musées Royaux
de Peinture et de Sculpture de
Belgique. Téléphone 7631.

Prière d'insérer s.v.p.
Remerciements.

Mf.

54 22

Musée Royal des Beaux-Arts.

au Musée Moderne ont pris place, dans la salle II,
quelques œuvres acquises par l'Etat : trois tableaux, Les Lavan-
dières par A. de Witte, Le Bonnet hongrois, par A. Rassenfosse,
Nuit claire, par L. Vierin, et une série de plaquettes et de médaïl-
les par A. Bonnetain. On peut y voir aussi un pastel de Ch.
Milcerdeau, le portrait du peintre H. Evenepoel, offert en don par
le père de ce dernier, M^e Edm. Evenepoel.

Vriendelijk verzocht in uw dagblad op te nemen.

Met onzen dank.

Koninklijk Museum van Schoone Kunsten.

In het Modern Museum, in zaal II, zijn zooveel geplaatst geworden eenige door den Staat aangekochte werken : drie schilderijen, Waschvrouwen door A. de Witte, het Hongaarsch Nutje door A. Rassenfosse, Heldere Nacht, door E. Viérin, en een lijst met plakketten en medaljes door A. Bonnetaïn. Men kan er ook een pastel zien van Ch. Milcendeau, het portret van schilder H. Evenepoel, door dezes vader, den Heer Edm. Evenepoel, geschonken.

EMMANUEL VIÉRIN

DIRECTEUR DE L'ACADEMIE DES BEAUX-ARTS.
CONSERVATEUR DU MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE.
MEMBRE DE LA COMMISSION PROvinciale DES
MONUMENTS ET DES SITES.

24, BOULEVARD VANDENPEEREBOOM, COURTRAI

Courtrai le 14 oct. 1921

Monsieur le Secrétaire.

Je vous serais bien reconnaissant de vouloir ordonner que me soit renvoyé le tableau dans lequel j'ai expédié mon tableau que la Commission des Musées Royaux a choisi pour le Musée Moderne.

Avec mes sincères saluts, je vous prie, Monsieur le Secrétaire, l'assurance de ma considération distinguée

J. M. Vérin

24 boulevard Vandervelde
Courtrai.

P. Deebank

=====
=====

Courtrai le 15 Nov. 1921

Monsieur le Secrétaire.

Il y a une quinzaine de jours je vous ai adressé une lettre au sujet de ma
caisse à tableau de laquelle je vous ai envoyé
ma toile pour le Musée. Cette caisse ne m'estant
pas encore revenue et n'ayant rien appris ce sur
le sujet je me permets de vous demander de
bien vouloir donner des ordres pour qu'elle
me soit renvoyée le plus tôt possible.

Agnez. Monsieur le Secrétaire, avec mes remerciements
l'assurance de ma considération distinguée
Bd V.O. peerboom 24. Jean. Vierim Pontal.

CARTE POSTALE

Côté réservé à l'adresse

POSTKAART

Zijde voor het adres alleen

Naam en adres van
den afzender

(Niet verplichtend)

Nom et adresse de
l'expéditeur.
(Indication facultative)

M.

Emile Vierin
Centraal.

Sécrétariat des Musées
Royaux
place du Musée
Bruxelles.



Courtrai 23 - 2 - 23

442

Cher Monsieur Férems-Gevart

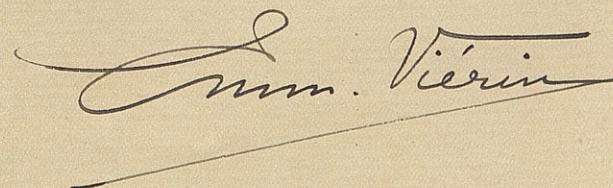
Depuis déjà tout un temps je
désirais vous écrire, mais la
 crainte de vous importuner m'avait
 jusqu'ici empêché de le faire. Lundi
 dernier étant de passage à Bruxelles
 je suis allé l'ouvrir à votre porte,
 place du Musée, mais vous étiez
 absent. J'en avais à ma première
 idée qui était celle de vous écrire.
 Vous devinez certainement de quoi
 il s'agit de mon tableau
 du Musée. Quand j'ai vu la première
 fois ma toile dans la petite salle
 entre les 2 portes de la grande salle
 j'ai été très heureux de constater

que mon tableau était bien éclairé et rendait en conséquence bien l'effet de clair de lune.

Cette ma déception fut amère quand je découvris dernièrement que mon "Bœufinage" avait déminérage vers le coin le plus sombre de la petite salle. Cette découverte m'impressionna d'abord péniblement et m'attrista beaucoup. Je n'éprouvai quelque soulagement et ne repris courage que quand, revenue à Coentra, je me suis rappelé que vous étiez là et que certainement vous me viendriez en aide si je vous croyais. Loué de moi la pensée de prétendre à une des belles places des musées

je vous demande seulement de bien trouver une ~~à~~ moins défavorable. Depuis long temps et en maintes circonstances vous avez bue me témoigner votre bienveillance c'est ce qui me donne confiance dans l'issue de ma démarche.

D'avance je vous adresse tous mes salutations et je vous prie d'agréer mes plus ferventes et cordiales amitiés.


Mr. Vierin

Bruxelles, le 28 février 1923.

Cher Monsieur Viérin,

Ayant visité récemment nos galeries, vous devez savoir que les deux tiers de nos salles du Musée Moderne sont livrés aux entrepreneurs des Bâtiments Civils pour travaux de restauration. Bien des chefs-d'œuvre sont donc malgré nous et à notre vif regret, disposés provisoirement en piles et cachés pour le public. J'ai fait de mon mieux pour pouvoir, dans ces conditions, conserver votre toile dans nos galeries. Quant elle a quitté son chevalet, dans la salle II, où par tradition nous mettons d'abord les nouvelles acquisitions, j'ai pu l'installer pour quelque temps à la place où vous l'avez vue, c'est-à-dire à la place du grand tableau de Van Holder que j'avais pu momentanément installer dans la grande salle voisine à la place du tableau Les Vaches traversant la Lys de Claus qui partait pour l'Exposition de Venise. Ce dernier tableau étant rentré au Musée, il a bien fallu, n'est-ce-pas, le remettre à sa place primitive ainsi que le Van Holder, et pour ne pas distraire provisoirement, comme tant d'autres, votre tableau des galeries, je l'ai placé où vous l'avez vu dernièrement; pour cela, vous l'aurez constat

Monsieur E. VIÉRIN,
artiste peintre,
COURTRAI.

j'ai dû faire mettre pour quelque temps à la réserve, un autre tableau. Vous voyez que vous ne devez pas vous plaindre!

Dès que nous serons remis en possession de toutes nos salles, nous entreprendrons le remaniement de nos collections et à la faveur de ce remaniement, nous espérons bien et pour autant que l'étendue de nos locaux le permettra, donner à chaque tableau la place qu'il mérite.

Croyez, cher Monsieur Viérin, à mes sentiments les meilleurs.

Le Conservateur en chef,

W 541

Courtrai le 5 Mars 1923.

Terci, Cher Monsieur Féries, merci de
tout cœur pour votre bonne et
lasseurante lettre. Je vous tout
a fait consolé. Sachez que ma
foile n'est que temporairement
en purgatoire et que je pense compter
sur votre indulgence pour qu'ille
en sorte un jour!

Agnez les plus cordiales salutations de
votre tout dévoué

Jn. Viérin

5422

Ministère
des
Sciences et des Arts

Administration
des
Beaux-Arts

Indicateur: I869

vrai original dossier n° 5453

Monsieur le Conservateur en Chef,

Répondant à votre lettre du 22 octobre courant, j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'approuve l'entrée dans les collections du Musée, des tableaux ci-après: M.A Rassenfosse: "Le Bonnet hon-grois"; M.A. De Witte, "Les Lavandières"; M.E. Viérin "Nuit claire"; et d'un padre contenant des plaquettes et des médailles par M. Bonhetaïn.

Vous êtes autorisé à exposer, dans les salles du Musée Moderne, les deux dessins de Georges Minne: un Christ et une Piéta offerts en don par le Comité de "l'Art Vivant" ainsi que le pastel de Milcendeau: "Le Portrait d'Henri Evenepoel" offert en don par M. Evenepoel

Pour le Ministre:

Le Directeur délégué.

A Monsieur le Conservateur en Chef
du Musée Royal des Beaux-Arts de Belgique
Bruxelles.

Bruxelles le 26 février 1926.

Cher Monsieur,

J'ai fait part à la Section de l'art moderne de la Commission Directrice, de votre désir de pouvoir couvrir d'un vernis votre tableau, Nuit Claire, appartenant à nos collections.

Notre collège vous accorde l'autorisation nécessaire. Il sera cependant utile de nous aviser quelques jours à l'avance de la date que vous vous serez fixée pour ce travail, celui-ci devant être exécutée au Musée même. Nos galeries étant fermées le mercredi, ce jour conviendrait le mieux.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Conservateur en Chef,

Monsieur Emmanuel Vierin
Artiste-peintre
COURTRAI.